



# Exposants - Conditions Générales

En posant votre candidature, vous acceptez les conditions de participation suivantes :

La décision de votre participation appartient au comité du festival. Le choix sera fait au plus tard 2 semaines après le délai de renvoi indiqué dans le formulaire d'inscription.

A réception du paiement du stand, votre participation est validée et fermement confirmée par mail.

En cas de non-paiement dans le délai figurant sur le mail de confirmation, le comité de MySwissMailles peut, sans autre préavis, attribuer l'emplacement à un autre exposant.

En cas de désistement avant le 31 août précédant le festival, la moitié du prix du stand sera remboursé. Après cette date, il ne sera procédé à aucun remboursement.

## Exposants de l'étranger

Veuillez-vous renseigner auprès de votre pays de départ (bureau des douanes) sur les conditions d'exportation, pour l'entrée et la sortie des marchandises de Suisse (Pays hors CE).

C'est à vous de décider comment vous souhaitez procéder.

Pour les droits de douane et les taxes, nous déclinons toute responsabilité. Vous trouverez des informations quant au dédouanement en Suisse dans le lien suivant :

<https://www.ezv.admin.ch/ezv/de/home/information-firmen/waren-anmelden/einfuhr-in-die-schweiz/voruebergehende-einfuhr/zaw.html>

## Lieu

Le festival MySwissMailles aura lieu au Casino de la petite ville d'Orbe.

Nous avons prévu 2 salles, une cafétéria et un coin tricot.

Pendant la nuit, il n'est pas nécessaire de débarrasser le stand, la salle est fermée à clé.

## Publicité

L'équipe d'organisation comme les exposants contribuent au succès du festival. La publicité par les exposants est vivement encouragée. Les exposants recevront un flyer en version électronique à cet effet.

Différents canaux de publicité seront également utilisés, les plus intensifs étant les réseaux sociaux, Instagram-Facebook-Ravelry (merci de mettre un cœur sur les publications et partagez les !).

## Surface de vente

Si le stand est adossé au mur, il est interdit d'y planter des clous, des vis, etc. Les éventuels dommages aux infrastructures de la salle sont à la charge de l'exposant.

Tous les produits doivent être munis d'une étiquette ou d'une liste de prix bien visible et le stand doit afficher le nom de l'entreprise (labels clairement visibles).

Aucune nourriture ne peut être consommée sur le stand. Une cafétéria est à votre disposition, et le comité du festival vous offre une boisson par jour sur présentation d'un bon, qui vous sera remis à votre arrivée.

Le comité MySwissMailles :

- Répartit l'emplacement des stands (les souhaits seront respectés dans la mesure du possible)
- Installe les tables à l'avance
- N'assume aucune garantie de vente
- Décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dommage, etc.
- Les assurances et les éventuelles questions fiscales relèvent de la responsabilité des exposants.

## **Horaires**

Installation : vendredi de 12h à 18h  
Ouverture aux exposants: samedi & dimanche dès 9h  
Ouverture au public : samedi de 9h30 à 18h  
dimanche de 9h30 à 16h

## **Rangement & déchets**

Dimanche à partir de 16h. Il n'est pas autorisé de ranger le stand avant la fermeture des portes au public.

Nous vous prions de ranger rapidement. Les tables et les chaises peuvent rester sur le stand.

Les matériaux d'emballage et autres déchets doivent être éliminés par les exposants. Si besoin nous pouvons vous fournir un sac taxé au prix de CHF 2.-.

## **Parking pour les exposants**

Des places de parking gratuites sont à disposition aux alentours. Un plan vous sera envoyé en temps voulu.

## **Chargement / déchargement de la marchandise**

L'entrée des fournisseurs se trouvant devant le bâtiment peut être utilisée pour charger et décharger les marchandises.

Nous vous prions de bien vouloir charger et décharger rapidement, puis de garer votre voiture afin qu'il y ait de la place pour les prochains exposants.

Mentions légales

22.02.2024